



**Conseil  
d'Établissement**

**PROCES-VERBAL No 22 DU 26 MARS 2025**

**Ordre du jour**

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Présentation de la nouvelle secrétaire
4. Approbation du PV du 24 avril 2024 et du 9 Octobre 2024
5. Présentation du rapport sur la jeunesse à Saint-Prex par Mme Perreten
6. Démission membres parents
7. Approbation du texte du CET pour le rapport de l'ASISE
8. Information sur l'avancé de la soirée 11S 2025 et validation du prestataire sécurité
9. Soirée information pour les futurs parents 1P
10. Propositions thèmes prochain CET du 10 septembre et lieu
11. Divers et propositions individuelles

<b>Lieu</b>	Salle d'Etude du Cherrat III à St-Prex
<b>Date et horaire</b>	26 mars 2025 à 20 h 00
<b>Participants (15/17)</b>	<b>Parents d'élèves :</b> Cindy Charotton-Fogola, Catherine Codesido, Alain Cuenca  <b>Professionnels école :</b> Vanessa Hoffmann, Danièle Maréchaux, Jérôme Ricca, Cédric Siffert  <b>Représentants de la société civile :</b> Nathalie Bataillard (Cabane des jeunes), Frédéric Berthoud (FC Saint-Prex)  <b>Autorités intercommunales :</b> Aline Gicot, Sophie Gosselin, Marie-Louise Hale, Sabina Hansen, Miriam Radermacher Pilloud, Adélaïde Tschanz

<b>Excusé(e)s</b>	Jessica Crisci, Laura Gremaud
<b>Procès-verbal</b>	Béatrice Belogi
<b>Distribution</b>	Membres du Conseil d'établissement Greffes municipaux des 5 communes Secrétariat de l'ASISE Membres CoDir ASISE

### **1. Appel**

L'appel étant fait, 15 membres sur 17 sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer.

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour, en 11 points, ne fait l'objet d'aucune modification et peut être suivi.

### **3. Présentation de la nouvelle secrétaire**

Madame Hansen salue la fidélité de Mme Françoise Vuille au fil des ans et présente la nouvelle secrétaire de l'ASISE, Mme Béatrice Belogi.

### **4. Approbation du PV du 24 avril 2024 et du 9 Octobre 2024**

Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2024 ne suscite pas de commentaire.

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2024 ne suscite pas de commentaire.

Tous deux sont donc approuvés tels que rédigés et peuvent être archivés.

### **5. Présentation du rapport sur la jeunesse à Saint-Prex par Mme Perreten**

Mme Sylvie Perreten et M. Yves Chevillard, tous deux membres du Conseil Communal de Saint-Prex, sont présents pour partager les conclusions d'un rapport de la commission de gestion, qui fait suite à une enquête menée auprès des jeunes à Saint-Prex. Le rapport a mis en évidence un certain manque de compétences sociales et une détresse psychologique en hausse pour les jeunes d'âge postscolaire (15-18 ans). Les demandes et les attentes ont changé, les 15-18 ans expriment le besoin de renouer entre eux et de recréer des compétences sociales. Ils pointent un manque de structure(s) pour leur tranche d'âge, de lieu où se réunir. Mme Bataillard, de la Cabane des jeunes, confirme que celle-ci est fréquentée par des enfants plus jeunes (10-12 ans), qui s'en détournent par la suite. En conclusion, le rapport propose de réfléchir à l'élaboration d'un projet en collaboration avec les jeunes, encadrés par un travailleur social de proximité, qui leur permettrait de se retrouver et de recréer du lien. M. Chevillard précise que la municipalité de Saint-Prex a entendu leur demande et est ouverte à la collaboration et à trouver des locaux.

Mme Hansen informe qu'une réflexion similaire a été menée à Yens suite à des déprédatations aux alentours de l'école, en particulier dans la période post-covid. Avec l'appui des autorités communales et une participation financière du canton, une salle de sport a été ouverte (avec encadrement d'un moniteur), ainsi qu'un local pour les jeunes. Mme Hansen se tient volontiers à disposition pour partager plus en détail l'expérience de Yens.

En réponse à l'intervention de Mme Radermacher Pilloud, pour qui la réflexion devrait être élargie aux autres communes et éventuellement chapeautée par l'ASISE, Mme Gicot clarifie que, d'une part, ce n'est pas le rôle de l'ASISE et, d'autre part, c'est une problématique propre à Saint-Prex.

Quant à M. Berthoud, il est d'avis qu'il faudrait plutôt orienter ces jeunes vers les divers clubs sportifs, qui permettent de développer une certaine rigueur chez leurs adhérents.

M. Cuenca se questionne sur le nombre de jeunes potentiellement concernés. Il met en garde de ne pas se lancer dans de grands projets avant d'être certains qu'il y a un intérêt partagé par un nombre suffisants de jeunes.

Mme Hansen suggère de porter la question devant le Conseil Intercommunal plutôt que le Conseil d'Etablissement. Mme Radermacher Pilloud acquiesce et amènera ce sujet au prochain Conseil Intercommunal.

M. Siffert précise que l'ASISE a pour vocation de s'occuper des questions en lien avec l'école et que les 15-18 ans sortent du cadre scolaire. Il serait intéressant de créer un groupe de travail intercommunal pour réfléchir à cette thématique.

La présentation et la discussion étant terminées, Mme Perreten et M. Chevillard se retirent, avec les remerciements de la présidente et de l'assemblée.

## **6. Démission membres parents**

Mme Hansen expose que selon les statuts du Conseil d'Etablissement, cinq parents d'élèves devraient être membres du Conseil. Elle exprime son désarroi face aux démissions de parents en cours de législature et au manque de relève. Elle rappelle qu'il y avait déjà eu une démission en 2023 et qu'un appel à candidatures avait été fait. Suite à la démission de deux membres parents, elle a donc tenté de contacter les viennent-ensuite sur la liste, sans succès. Elle n'a malheureusement pas obtenu de réponse de leur part.

Il reste donc trois parents d'élèves, dont M. Cuenca, qui présente sa démission ce soir. M. Cuenca explique qu'il a énormément apprécié sa participation et constaté une évolution très dynamique et positive depuis le début de la législature. Toutefois, ayant été nommé doyen dans un autre établissement scolaire pour la rentrée prochaine, il ne se sent éthiquement plus habilité à participer à ce conseil.

Il reste ainsi seulement deux parents d'élèves au CET et il faudrait faire un appel à candidature, même s'il ne reste que deux séances avant la fin de la législature.

Il ressort de la discussion qui s'ensuit que le manque d'engagement pourrait être dû à une méconnaissance du Conseil d'Etablissement de la part des parents. Même si l'information est faite en début de législature, elle a peut-être échappé à certains. Mme Hansen, qui précise que la présidence du CET changera en principe l'année prochaine avec la

nouvelle législature, a pour projet de créer une fiche de présentation du CET avant la fin de cette législature, et de moderniser les moyens de communication avec les parents d'élèves.

La discussion sur la visibilité des différentes structures ou entités qui gravitent autour de l'école sera reprise au point 9 ci-dessous.

## **7. Approbation du texte du CET pour le rapport de l'ASISE**

Mme Hansen rappelle que le préavis qui vient avec la présentation des comptes lors de leur approbation doit contenir un petit texte de présentation du CET, texte qui doit être approuvé par l'ensemble du Conseil. Elle fait donc lecture du texte qu'elle propose, qui est approuvé à l'unanimité. Elle finalisera le texte avec quelques points de détail et l'enverra avec le présent procès-verbal.

## **8. Information sur l'avancée de la soirée 11S 2025 et validation du prestataire sécurité**

La prochaine soirée 11S est en cours d'organisation.

Lors de la dernière soirée, deux Securitas étaient présents, ce qui a été bien apprécié. Toutefois, étant donné le coût élevé de leur prestation (Fr. 600.- H.T.), Mme Tschanz, du groupe de travail, a cherché d'autres prestataires moins onéreux. Elle a une offre de Protect'Service, qui fournit le même service pour Fr. 400.- Mme Hansen soumet cette proposition au CET, qui la valide à l'unanimité.

## **9. Soirée information pour les futurs parents 1P**

Suite à une réflexion entamée l'année dernière, une soirée d'information pour les nouveaux parents de 1P aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2025 à 19h30.

M. Siffert explique qu'autour d'un apéritif plusieurs ateliers seront organisés, dans le but de présenter différentes entités en lien avec l'école. Il invite toutes les personnes intéressées à y participer. Il ne s'agira pas de faire des présentations formelles, mais plutôt de parler avec les parents et répondre aux questions.

Mme Tschanz participera pour présenter Pedibus.

Mme Charotton sera présente également.

Mmes Gicot et Hansen confirment aussi leur présence, en tant que représentantes du CET et de l'ASISE.

M. Siffert suggère d'organiser une élection des prochains membres parents d'élèves au CET après cette soirée de présentation. Mmes Gicot et Hansen sont pleinement d'accord avec cette proposition.

## **10. Propositions thèmes prochain CET du 10 septembre et lieu**

Mme Hansen invite les membres à lui proposer des thèmes de discussion pour le prochain Conseil d'Etablissement, qui aura lieu le 10 septembre 2025 au même endroit.

## **11. Divers et propositions individuelles**

- M. Siffert souhaite organiser une soirée pour les parents d'élèves de plusieurs degrés, distincte des habituelles soirées parents qui, elles, s'organisent par volée. La soirée proposée, sur inscription, aurait pour but de familiariser les nouveaux parents d'élèves avec le milieu de l'école, de leur expliquer le fonctionnement et les divers acteurs de la vie scolaire. M. Siffert demande à chacun et chacune de lui envoyer ses questions, idées, besoins etc. Ce point sera mis à l'OJ de la séance CET du 10 septembre.
- M. Siffert présente le projet Mind Matters. Destiné aux élèves de 7P-11S, validé par l'unité PSPS, il fait suite aux quatre ateliers sur la gestion de stress et a pour objectif de proposer un véritable parcours sur la gestion des compétences sociales et psychiques. Dans ce cadre, une soirée pourrait être également proposée aux parents.
- M. Charotton, parent d'élève, informe avoir participé à une conférence de Mme Céline Claessens, coach familiale spécialisée dans l'accompagnement des adolescents. Elle a apporté des flyers sur les activités de Mme Claessens, au cas où cela intéresse quelqu'un. La conférence était très intéressante, mais Mme Charotton s'étonne du peu d'intérêt qu'elle a suscité (audience d'une dizaine de personnes).
- M. Berthoud rapporte que l'un de ses collègues du Conseil Communal s'est montré surpris d'apprendre qu'un représentant de PRM s'était rendu dans un camp de ski. Ils se demandent si le camp de ski est le lieu approprié pour faire de la prévention.

M. Siffert n'est pas étonné du tout. Cette action était menée en accord avec l'école et fait suite à la prévention faite par PRM dans les classes, le but étant de faire un suivi auprès des enfants hors du cadre strictement scolaire. M. Ricca abonde dans ce sens, cette action permet une approche plus humaine de la police et aide à créer des liens. Il a lui-même vécu cette situation dans un camp et a constaté que les enfants ont réagi de manière très positive.

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 21 h 45.

**Prochaine séance le 10 septembre 2025 à 20h00, Salle d'étude du Cherrat III**

La présidente :



Sabina Hansen

La secrétaire :



Béatrice Belogi

**Texte de présentation du CET inséré dans le préavis du CoDir au Conseil Intercommunal**

(cf point 7 du PV No. 22 du 26.03.2025)

**1.4.2 Activités du CET**

Le conseil d'établissement s'est réuni deux fois les 24 avril et 9 octobre 2024. Le rôle des délégués des parents au sein du CET et de l'école a été discuté et redéfini.

- Pour la deuxième année consécutive, une soirée de fin de scolarité a été organisée pour les 11S à la demande des élèves. Un comité d'organisation au sein du CET, avec la participation d'une délégation d'élèves et du TSP Anthony Richard, a été créé à cette occasion. Un DJ et 2 Securitas ont été engagés pour la soirée. Cette soirée a eu lieu le mardi 25 juin 2024 dans l'aula et le foyer du Cherrat sous le thème « NEW YORK, une dernière boum et puis s'en vont » avec la participation de 80 élèves (en 2023 61 élèves se sont inscrits en avance et 9 le soir même sur place). Cette soirée s'est très bien passée, malgré le déluge qui s'est abattu sur la région en début de soirée. Une nouvelle édition est prévue pour 2025.
- Le 5 novembre 2024, une conférence a été organisée par les représentants des parents d'élèves à la salle du Vieux Moulin portant sur la prévention de l'épuisement parental, conférence animée par Madame Gaëlle Ducordeaux de l'association KERMA qui a ouvert ses portes en 2024 à Morges. Un apéritif a suivi la conférence. Cette conférence a été appréciée par les parents et plusieurs personnes du CET ont reçu des retours positifs.